

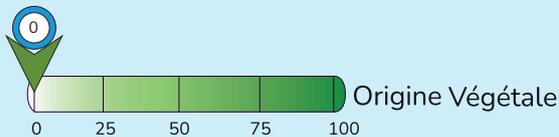
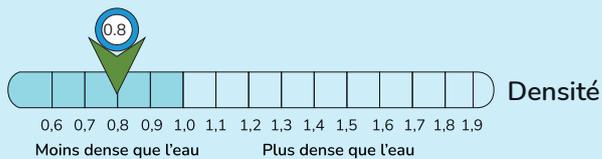
DÉNEIGEANT-DÉVERGLACANT DE SÉCURITÉ CONTACT ALIMENTAIRE AGENTS ANTI-DÉRAPANTS ET URÉE

Version 03.2021

État physique

Liquide Visqueux Pâteux Solide

- Couleur : blanc
- Matière réactive : 80%
- Température de protection : -55°C
- Fonte exothermique : 513 kJ
- Résidus : 20% d'agent antidérapant minéral

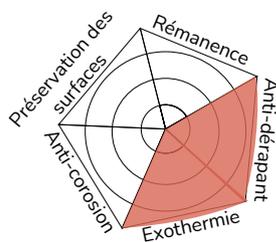


- Contact alimentaire* :



* Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux

Domaine d'efficacité :



Conformité à la législation

Conformité à la législation : produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Propriétés :

- Utilisé pour sécuriser les zones piétonnes, les zones à 30 Km/h, les pistes cyclables, les parvis, les sorties d'écoles et hôpitaux et pour dégager les accès des maisons et immeubles d'habitation afin d'éviter les risques d'accidents en conformité avec l'Arrêté Inter-Préfectoral du 27 octobre 1937.
- Développe une réaction exothermique au contact de la neige ou de la glace.
- Possède un agent accélérateur provoquant la fusion instantanément.
- Exothermie 2,5 fois plus importante qu'un déverglacant classique type CaCl_2 .
- 25 kg de déverglacant classique = 10 kg de notre produit.
- Contient des agents anti dérapants. Avant la fonte totale de la glace ou de la neige, il laisse un tapis anti-dérapant minéral naturel qui sécurise le passage des piétons ou véhicules légers, en préservant les surfaces fragiles.
- Contient un agent (urée) ayant pour effet, après traitement, de retarder une éventuelle formation de verglas.

Mode d'emploi :

- Épandre sur la surface à traiter à l'aide d'une pelle ou d'un matériel d'épandage professionnel.
- Répartir le plus uniformément possible.
- Laisser agir : il s'enfonce rapidement dans la couche de neige et de verglas en la faisant fondre. Quelques minutes suffisent pour obtenir un sol sécurisé.
- Dosage :
En préventif : 30g/m²
En curatif : 30 à 80g/m² selon l'épaisseur de la neige ou du verglas

Domaine d'utilisation :

- Déneige et déverglace
- Sorties et cours d'écoles, rues, accès aux habitations...
- Un essai préalable avant utilisation est recommandé afin d'obtenir le résultat souhaité